

# Certification électrostatique

Les appareils non électriques n'ayant pas de source propre d'inflammation sont hors du champ d'application de la directive ATEX 2014/34/UE. Cependant, les exploitants de sites de production doivent les évaluer avant leur intégration et leur utilisation pour être en conformité avec la directive « utilisateurs » 1999/92/CE et s'assurer que ces appareils ne constitueront pas une source d'inflammation en zones ATEX.



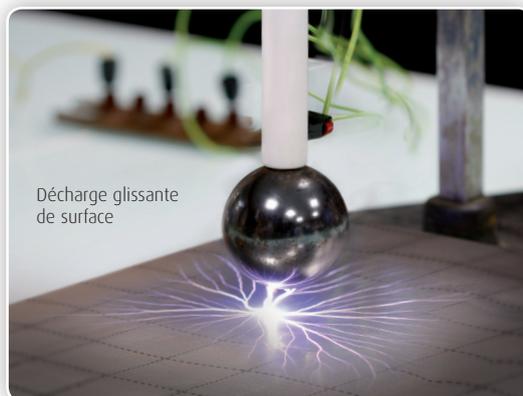
L'INERIS a mis en place le référentiel de certification volontaire ELECTROSTATIC-INERIS pour accompagner les entreprises concernées par les matériels exclus de la directive 2014/34/UE.

## Référentiel et certification ELECTROSTATIC-INERIS

L'INERIS propose une certification volontaire des équipements non électriques utilisés en zones ATEX et pouvant présenter un risque électrostatique de par leur conception et leur utilisation.

Le référentiel **ELECTROSTATIC-INERIS** a été développé pour répondre à une demande des utilisateurs et des fabricants français et internationaux.

La certification consiste à évaluer un équipement et à s'assurer qu'il possède un niveau de sécurité suffisant et approprié aux zones à risque d'explosion. La certification vise à émettre pour un équipement, un certificat de conformité et l'apposition de la marque **ELECTROSTATIC-INERIS** sur celui-ci. Cette reconnaissance du niveau de sécurité adapté à une ou plusieurs zones à risque d'explosion **est une garantie de sécurité pour les utilisateurs.**



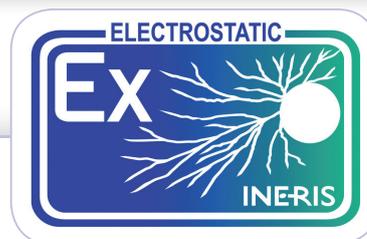
## Avantages de cette certification

### Pour les constructeurs :

- Validation du produit / appareil par un organisme tiers notifié ATEX 2014/34/UE
- Obtention d'un certificat avec marquage explicite en lien avec les zones et les groupes de gaz ATEX
- Meilleure visibilité avec un marquage (logo)
- Garantie de sécurité / qualité dans le temps grâce au suivi du matériel
- Liste des produits / appareils certifiés consultable sur le site de l'INERIS

### Pour les utilisateurs :

- Appareil sûr, évalué par un organisme reconnu
- Adéquation de l'appareil avec la zone ATEX d'utilisation
- Prescriptions sur l'utilisation et le montage de l'appareil
- Reconnaissance aisée des matériels sûrs par un marquage / logo



**INERIS**

maîtriser le risque  
pour un développement durable

# Certification électrostatique

## Démarche volontaire de certification

### 1 Demande de certification

Examen de sa recevabilité tenant compte des indications et du dossier client.

### 2 Évaluation de l'équipement

Suivant les normes adaptées et définies dans le référentiel ISO 8031, EN 1149-5...

En absence ou inadaptation de normes pour certains équipements, l'**INERIS** s'appuie sur des méthodes d'essais issues de la recherche et de son expertise afin de garantir une évaluation réaliste de qualité.  
Ex : manche filtrante, EPI...

### 3 Élaboration du certificat

Le certificat est délivré si l'équipement est reconnu conforme, selon les groupes de gaz spécifiés et les zones ATEX d'utilisation du matériel.

### 4 Suivi de l'équipement

Le certificat de conformité **ELECTROSTATIC-INERIS** est maintenu sous réserve de la conformité de fabrication vérifiée lors d'un audit de surveillance de l'entreprise.



Décharge d'une canalisation non reliée à la terre



## Équipements concernés par le référentiel



- Tuyaux, flexibles, gaines...
- Manches filtrantes
- Filtres cassettes, media filtrants filtres (poussière, gaz, liquide)
- BigBag, GRV
- Bandes transporteuses
- Tissu enduit (bâches de protection)
- Vêtements de travail, EPI (casque, harnais anti-chute, gants, protection auditive...), masques, ARI...
- Chaussures
- Autres équipements non électriques devant être utilisés en zone ATEX

Exemple de marquage



Évaluation dans le laboratoire  
de l'**INERIS** certifié ISO 9001  
Notifié directive ATEX 2014/34/UE

#### Contact :

• [contact.atex@ineris.fr](mailto:contact.atex@ineris.fr)

**INERIS**

Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

Parc Technologique Alata - BP 2 - 60550 Verneuil-en-Halatte Tél. +33 (0)3 44 55 66 77 - [ineris@ineris.fr](mailto:ineris@ineris.fr)

[www.ineris.fr](http://www.ineris.fr)

**INERIS**

*maîtriser le risque  
pour un développement durable*